



**ÉCOLE DU CAMPANILE
CONSEIL D'ETABLISSEMENT
2018-2019**

Procès-verbal de la rencontre du 21 mai 2019

Étaient présentes et présents :

M^{me} Valérie Gauthier, directrice de l'École du Campanile
M^{me} Caroline Côté, représentante du personnel enseignant
M. Éric Garon, représentant des parents
M. Alexandru Gurau, représentant des parents et représentant au comité EHDAA
M^{me} Éline Lajoie, représentante des parents et présidente
M^{me} Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien
M^{me} Sophie Boucher-Morel, représentante du personnel enseignant
M^{me} Marie-Christine Nolet, représentante des parents, représentante au comité de parents et vice-présidente
M^{me} Fatna Chater, représentante des parents
M^{me} Lorraine Grégoire, représentante du personnel professionnel

Étaient absentes et absents :

M. Luis Castonguay, représentant des parents
M^{me} Marie-Josée Truchon, commissaire
M. Louis-Charles Brisson, représentant du service de garde

Invitée :

M^{me} Josiane Gagnon

1. OUVERTURE

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Madame Élane Lajoie constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-19/18-43

IL EST PROPOSÉ par madame Caroline Côté, **APPUYÉE** par madame Maryse Lambert, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. OUVERTURE

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

1.2. Adoption de l'ordre du jour

2. ADOPTION ET SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 15 AVRIL DERNIER

3. INTERVENTIONS DE LA COMMISSAIRE

4. INTERVENTIONS DU PUBLIC

5. PROJET ÉDUCATIF

6. ADOPTION

6.1. Sondage pour le plan de lutte contre la violence et l'intimidation

6.2. Listes de matériel chargé aux parents

7. CONSULTATION

7.1. Projet de politique – bouteille d'eau en plastique

8. INFORMATIONS GÉNÉRALES

8.1. De la présidente

8.2. De la représentante au comité de parents

8.3. Du représentant au comité EHDAA

8.4. Des représentants des membres du personnel

8.5. Du trésorier

8.6. De la directrice

9. Divers

9.1. Vente de biscuits pour chien

9.2. Activités de fin d'année

9.3 Rencontres du conseil d'établissement

10. Levée de l'assemblée

2. ADOPTION ET SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 15 AVRIL DERNIER

Madame Valérie Gauthier nous informe que madame Josiane Gagnon se joindra à la rencontre vers 19 h pour présenter les contenus de la conférence qu'elle pourrait offrir à l'occasion de l'assemblée générale des parents en septembre prochain.

Les modifications suivantes seront apportées au procès-verbal de la rencontre du 15 avril dernier :

- 6.2 : modifier *document en consultation pour projet de loi*;
- 8.3 : préciser que la rencontre concernait simplement la gouvernance.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-19/18-44

IL EST PROPOSÉ par madame Sophie Boucher-Morel, **APPUYÉE** par madame Maryse Lambert, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 15 avril 2019.

3. INTERVENTIONS DE LA COMMISSAIRE

Il n'y a pas d'intervention de la commissaire.

4. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Madame Josiane Gagnon est présente pour parler de la conférence qu'elle pourrait présenter à l'assemblée générale des parents en septembre prochain. Le conseil d'établissement lui a soumis le grand thème de l'image corporelle. Elle propose différentes thématiques qu'elle pourrait aborder pendant cette conférence, qui pourrait comprendre différentes formules : présentation, ateliers, interactions, etc. Selon la durée de la conférence, madame Josiane Gagnon adaptera le contenu et la forme de la présentation. Le tarif sera à discuter, mais peut varier entre 400 \$ et 600 \$.

Les membres du conseil d'établissement ont retenu les thèmes suivants afin de faire un lien avec l'éducation à la sexualité et les règles de l'école :

- Pourquoi parler du corps et de l'image corporelle à nos enfants?
- Comment expliquer à mon enfant les choix judicieux en matière d'habillement?
- Complimenter mon enfant sur ses habiletés et ses qualités plutôt que sur son apparence.

Les membres du conseil d'établissement conviennent que la durée de la conférence pourrait varier entre 30 minutes et 1 h. Il faudra prévoir une courte période de questions à la fin de la conférence.

Comme les rencontres entre les parents et les professeurs auront lieu en deux temps, l'an prochain (le 27 août pour les groupes de la maternelle et du premier cycle ainsi que le 5 septembre pour les groupes du deuxième et du troisième cycle), les membres du conseil d'établissement jugent qu'il est préférable de jumeler la conférence et l'assemblée lors d'une autre soirée. Ils retiennent le mercredi 18 septembre. Un service de garde sera offert lors de cette soirée. Madame Valérie Gauthier communiquera avec madame Josiane Gagnon afin de vérifier ses disponibilités.

5. PROJET ÉDUCATIF

La première rencontre du comité avec les représentants des parents a eu lieu au cours des dernières semaines. Ils ont été bien accueillis par les membres du personnel. Le comité a surtout réfléchi au plan d'action, aux éléments à modifier et aux solutions à mettre en place. Il y a une belle collaboration entre les membres du comité et un climat de confiance est déjà installé. L'adoption du projet éducatif est prévue pour décembre 2019. Une autre rencontre aura lieu la semaine prochaine.

6. ADOPTION

6.1. Sondages pour le plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Madame Valérie Gauthier présente la nouvelle version des sondages destinés aux parents et aux élèves à la suite des modifications apportées.

Sondage adressé aux parents :

La longueur du sondage est maintenant plus réaliste. Certaines questions ont été reformulées et certains choix de réponses ont été modifiés.

La définition de l'intimidation sera incluse dans le courriel qui sera envoyé aux parents pour donner accès au sondage.

Les membres du conseil d'établissement suggèrent quelques modifications portant sur les choix de réponses et la formulation de certaines questions.

Sondage adressé aux élèves :

Le sondage sera uniformisé afin d'utiliser la deuxième personne du singulier dans la formulation des questions. Les membres du conseil d'établissement suggèrent également de modifier certains choix de réponses concernant le sentiment de sécurité des élèves (pas en sécurité, peu en sécurité, en sécurité).

Les membres conviennent qu'il serait préférable d'envoyer les sondages d'ici la fin de l'année scolaire afin de pouvoir dresser un bilan de l'année en cours.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-19/18-45

IL EST PROPOSÉ par madame Lorraine Grégoire, **APPUYÉE** par monsieur Alexandru Gurau, d'adopter les sondages pour le plan de lutte contre l'intimidation et la violence avec les modifications proposées.

6.2 Listes de matériel chargé aux parents

Madame Valérie Gauthier présente les listes de matériel des élèves du premier cycle et du troisième cycle. Il manque les listes de la maternelle, de la 3^e année, de la 4^e année ainsi que celles des classes d'étoiles filantes, en raison de modifications à l'organisation scolaire. Elles seront présentées lors de la prochaine rencontre.

Liste de la 1^{re} année :

M^{me} Éline Lajoie remarque que la pochette messenger à trois trous est demandée uniquement en 1^{re} année. N'est-il pas possible de la réutiliser? Madame Valérie Gauthier confirme qu'il s'agit d'un matériel très utilisé et, malheureusement, il n'est souvent plus en assez bon état pour être récupéré les années suivantes.

Madame Marie-Christine Nolet soulève qu'il y a 4 gommes à effacer ainsi que 12 crayons de plomb sur la liste. Madame Valérie Gauthier modifiera ces quantités de la manière suivante : 2 gommes à effacer et 8 crayons de plomb.

Liste de la 2^e année :

Les membres du conseil d'établissement n'ont aucun commentaire.

Liste de la 4^e année :

Madame Éline Lajoie se questionne quant à la nécessité du couvre-tout demandé sur la liste. Est-il vraiment utilisé? Madame Valérie Gauthier propose de recommander plutôt d'utiliser une vieille chemise afin qu'il ne soit pas obligatoire de se procurer le couvre-tout.

Madame Marie-Christine Nolet souligne qu'il serait pertinent d'apporter une précision concernant les pochettes de plastique transparentes, car le nombre de pochettes total n'est pas nécessairement clair : doit-on se procurer 60 ou 70 pochettes? Madame Valérie Gauthier confirme que 70 pochettes sont demandées et qu'il est effectivement préférable de modifier la formulation sur la liste (70 pochettes : 10 dans un cartable et 60 à insérer dans l'autre cartable).

Madame Valérie Gauthier nous informe que l'enseignante n'a pas encore décidé s'il y aura un cahier de mathématiques l'an prochain. Cependant, le coût actuellement indiqué sur la liste est le coût maximum qui pourra être demandé pour un cahier. Il est donc possible que le coût soit revu à la baisse à la suite du choix de l'enseignante.

Liste de la 5^e année :

Comme il y aura une nouvelle enseignante en 5^e année l'an prochain, nous lui laisserons le choix de décider entre l'enseignement avec cahier ou sans cahier. Le prix indiqué pourrait donc être revu à la baisse à la suite du choix de l'enseignante.

Liste de la 6^e année :

Comme nous ne savons pas quelle enseignante aura ce groupe l'an prochain, nous lui permettrons de décider entre l'enseignement avec ou sans cahier. Le prix sera ajusté en conséquence à la suite du choix de l'enseignante.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-19/18-46

IL EST PROPOSÉ par madame Maryse Lambert, **APPUYÉE** par madame Sophie Boucher-Morel, d'adopter les listes de matériel présentées à la séance du 21 mai 2019.

7. Consultations

7.1 Projet de politique – bouteille d'eau en plastique

Madame Valérie Gauthier présente le projet de politique sur l'utilisation des bouteilles d'eau qui sera mise en place dans la Commission scolaire des Découvreurs. Le projet est en consultation et permettra de mettre en place des actions concrètes (p. ex., offrir des bouteilles réutilisables).

Les membres du conseil d'établissement n'ont pas de commentaire à propos de ce projet de politique.

8. INFORMATIONS GÉNÉRALES

8.1. De la présidente

Madame Élane Lajoie nous informe qu'elle a commencé la rédaction du rapport annuel du conseil d'établissement. Elle aura plus d'information à ce sujet à la prochaine rencontre.

8.2. Du trésorier

Monsieur Éric Garon a fait un bilan des sorties d'argent de l'année 2018-2019 du conseil d'établissement. Il a un surplus d'environ 484 \$ cette année. Lors de la prochaine rencontre, il fournira une copie du budget aux membres du conseil d'établissement afin qu'ils connaissent les finances finales de l'année 2018-2019. Le conseil pourrait décider d'utiliser ce surplus pour contribuer au paiement de la conférence de l'assemblée générale des parents.

Lors de la dernière rencontre du conseil d'établissement, le 17 juin, nous pourrions souligner la fin de l'année. Les membres arriveront quelques minutes plus tôt qu'à l'habitude. Chacun apportera quelques bouchées et les membres pourront se servir avant le début de la rencontre.

8.3. De la représentante au comité de parents

Madame Marie-Christine Nolet nous informe que les membres du comité de parents ont été consultés au sujet du calendrier scolaire 2020-2021. Ils ont émis plusieurs commentaires et suggéré certaines modifications.

Les membres du comité de parents ont répondu à un sondage maison sur le fonctionnement des différents conseils d'établissement de la Commission scolaire. Plus de 70 % des conseils d'établissement comptent un membre de la communauté; 60 % des membres ont répondu que le ou la commissaire n'est que parfois ou jamais présent ou présente lors de leurs rencontres, ce qui

constitue une source d'insatisfaction pour certains; et 60 % des conseils d'établissement ont entendu une intervention du public dans les deux dernières années.

La Fédération des comités de parents a effectué une consultation concernant les bonnes pratiques en matière de lutte contre la violence et l'intimidation. Le comité de parents a profité de l'occasion de discuter du plan de lutte.

8.4. Du représentant du comité EHDAA

Monsieur Alexandru Gurau n'a pas d'informations à transmettre.

8.5. Des représentants des membres du personnel

Découvreur à la course : Cyril Arnaud, enseignant à l'école des Pionniers, a effectué une boucle de plus de 77 km en environ 8 h 30. Les élèves et le personnel ont eu l'occasion de sortir dans la cour afin d'être présents lors de son passage à l'école. Certains élèves de l'école ont pu effectuer une partie du parcours avec lui. Il a amassé plus de 5000 \$ pour Opération Enfant Soleil.

Souper spaghetti : La soirée a été bien réussie, avec plus de 270 billets vendus. On a effectué la reconnaissance des bénévoles par la même occasion. Celles et ceux qui étaient présents ont été nommés; un médaillon et une fleur leur ont été remis et on les a invités à se procurer gratuitement un verre de vin.

Campanile en spectacle : La répétition générale du spectacle a eu lieu à l'école afin que tous les élèves puissent assister aux différents numéros. Certains élèves des étoiles filantes ont été intégrés au spectacle, cette année, grâce à une vidéo. Au cours des prochaines années, nous évaluerons la possibilité de faire deux spectacles distincts : un pour présenter les numéros du cours de musique et un autre pour souligner les nombreux talents de nos élèves. Le comité qui organisait le spectacle a reçu plus de 60 inscriptions pour les auditions, cette année, et n'a pu en accepter qu'une dizaine.

Semaine des services de garde : Il y a eu plusieurs petites attentions pendant la semaine pour souligner tout le travail du personnel du service de garde.

7 juin : Le service de garde prévoit une sortie à la plage à la marina de Cap-Rouge pour la journée pédagogique. Cette sortie, sans frais, permettra aux élèves de faire une randonnée, un pique-nique ainsi que différentes activités.

Formation sur les menaces à la personne : Tout le personnel de la Commission scolaire a reçu cette formation la semaine dernière.

8.6. De la directrice

Souper hot-dog : Les membres de l'OPP souhaitent revivre l'expérience et s'impliquer dans l'organisation du prochain souper hot-dog, qui aura lieu lors de la première journée d'école, le 29 août.

Cour d'école : Les plans de la cour sont presque officiels et le projet est en appel d'offres. Un terrain de soccer synthétique sera aménagé et l'on préservera un espace pour le dépôt à neige. La zone asphaltée actuelle sera refaite en entier et agrandie de quelques mètres. Il y aura différents jeux qui seront lignés sur l'asphalte. Il y aura également une piste d'athlétisme. Les travaux, s'élevant à plus de 330 000 \$, seront effectués pendant l'été et terminés pour la rentrée, nous l'espérons.

Organisation scolaire : L'an prochain, il y aura trois groupes de maternelle, deux groupes de 1^{re} année, deux groupes de 2^e année, un groupe de 3^e année, un groupe de 3^e-4^e année, deux groupes de 5^e année et un groupe de 6^e année. Un plus grand budget a été octroyé en adaptation scolaire, ce qui fait en sorte qu'il y aura cinq classes d'étoiles filantes plutôt que quatre. Cependant, considérant la capacité de l'école, seuls trois groupes resteront à l'école du Campanile. Deux autres groupes fréquenteront l'école des Hauts-Clochers. On ne connaît pas encore quels groupes seront au Campanile et lesquels seront aux Hauts-Clochers. Les groupes seront probablement organisés en fonction du lieu de résidence des élèves.

9- DIVERS

9.1 Vente de biscuits pour chien

Les étoiles filantes souhaitent effectuer une activité de financement afin de payer le service de zoothérapie. Les élèves fabriqueront des biscuits pour chien dans le but de les vendre par la suite. Cette activité aura lieu un mercredi afin qu'ils puissent fabriquer les biscuits en après-midi et les vendre à la fin des classes, la même journée.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-19/18-47

IL EST PROPOSÉ par madame Lorraine Grégoire, **APPUYÉE** par madame Sophie Boucher-Morel, d'approuver la vente de biscuits pour chien.

9.2 Sorties de fin d'année

Le groupe de 3^e année ira au complexe sportif de Saint-Augustin pour profiter des jeux aquatiques le matin et du patinage en après-midi. Grâce à l'obtention de la bourse Metro, les élèves pourront dîner au Subway. Les frais de l'activité et du transport s'élèvent à 10 \$ par enfant.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-19/18-48

IL EST PROPOSÉ par madame Lorraine Grégoire, **APPUYÉE** par madame Maryse Lambert, d'approuver la sortie de fin d'année au complexe sportif de Saint-Augustin.

Le groupe de 3^e et 4^e année fera une randonnée à vélo de 3,8 km jusqu'à la base de plein air de Sainte-Foy, où les élèves pourront faire différentes activités comme la baignade, le kayak et la randonnée pédestre. Des animateurs seront sur place afin de guider les élèves en fonction des activités à l'horaire.

Selon le nombre d'accompagnateurs (maximum de six), le prix maximal de l'activité sera de 9,40 \$ par enfant.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-19/18-49

IL EST PROPOSÉ par madame Maryse Lambert, **APPUYÉE** par madame Caroline Côté, d'approuver la sortie de fin d'année à la base de plein air de Sainte-Foy.

Les groupes de la maternelle et du premier cycle souhaitent renouveler leur expérience au camp Saint-François à l'Île d'Orléans. La sortie aura lieu le 19 juin. Diverses activités seront offertes par des animateurs sur place (trampoline, lutte guidée, tir à l'arc, etc.). Le coût de l'activité est de 24,25 \$ par élève, incluant le transport.

Monsieur Éric Garon souligne que le coût de cette activité est relativement élevé et qu'il serait peut-être pertinent de choisir une activité moins dispendieuse afin que tous les enfants puissent y participer. Madame Éline Lajoie soulève également que les élèves effectuent cette sortie plusieurs années de suite; on sent qu'ils s'en lassent en 2^e année. Il serait intéressant de changer de formule l'année prochaine.

Les membres du conseil d'établissement suggèrent de demander aux enseignants de choisir leur sortie de fin d'année pour le mois de décembre, l'année prochaine, car à la fin du mois de mai, il est un peu tard pour qu'ils puissent bien évaluer chaque sortie.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-19/18-50

IL EST PROPOSÉ par madame Sophie Boucher-Morel, **APPUYÉE** par Monsieur Alexandru Gurau, d'approuver la sortie de fin d'année au camp Saint-François.

9.3. Rencontres du conseil d'établissement

Madame Fatna Chater souligne que les rencontres du conseil sont souvent longues et se terminent tard. Elle se questionne quant à l'heure de début de nos rencontres et se demande si elles pourraient commencer plus tôt. Monsieur Éric Garon ajoute qu'il faudrait également écourter nos rencontres. Madame Valérie Gauthier suggère de nommer un ou une gestionnaire du temps, qui s'assurerait que les discussions demeurent brèves. Lors de la première assemblée de l'an prochain, il sera possible de revoir l'heure de nos rencontres.

10. LEVÉE DE LA RÉUNION

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-19/18-51

IL EST PROPOSÉ par monsieur Éric Garon, **APPUYÉ** par madame Caroline Côté, de lever la séance à 21 h 57.

ADOPTÉE à l'unanimité.

Élaine Lajoie, présidente

Valérie Gauthier, directrice

Index des résolutions

Résolutions	Date	Sujet
19/18-01	18-10-16	Adoption de l'ordre du jour
19/18-02	18-10-16	Adoption des règles d'élection
19/18-03	18-10-16	Adoption du calendrier des rencontres 2018-2019
19/18-04	18-10-16	Adoption des règles de régie interne
19/18-05	18-10-16	Approbation des activités et sorties éducatives 2018-2019
19/18-06	18-10-16	Approbation des activités spéciales 2018-2019
19/18-07	18-10-16	Approbation des activités spéciales 2018-2019
19/18-08	18-10-16	Approbation des activités spéciales 2018-2019
19/18-09	18-10-16	Approbation des activités spéciales 2018-2019
19/18-10	18-10-16	Approbation des activités spéciales 2018-2019
19/18-11	18-10-16	Levée de l'assemblée
19/18-12	18-11-26	Adoption de l'ordre du jour
19/18-13	18-11-26	Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 16 octobre dernier
19/18-14	18-11-26	Adoption du budget école 2018-2019
19/18-15	18-11-26	Adoption du budget du service de garde 2018-2019
19/18-16	18-11-26	Approbation de l'horaire allégé du 21 décembre
19/18-17	18-11-26	Approbation du plan d'action pour contrer la violence 2018-2019
19/18-18	18-11-26	Levée de l'assemblée
19/18-19	18-12-17	Adoption de l'ordre du jour
19/18-20	18-12-17	Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 26 novembre dernier
19/18-21	18-12-17	Plan de lutte pour contrer la violence, plan de lutte contre l'intimidation
19/18-22	18-12-17	Levée de l'assemblée
19/18-23	19-01-21	Adoption de l'ordre du jour
19/18-24	19-01-21	Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 17 décembre dernier

19/18-25	19-01-21	Adoption du budget révisé
19/18-26	19-01-21	Adoption des dépenses liées aux mesures 15025, 15027 et 15211
19/18-27	19-01-21	Approbation de la grille-matière 2019-2020
19/18-28	19-01-21	Approbation de l'offre du service de garde pour la semaine de relâche
19/18-29	19-01-21	Levée de l'assemblée
19/18-30	19-03-25	Adoption de l'ordre du jour
19/18-31	19-03-25	Adoption et suivis au procès-verbal du 19 janvier dernier
19/18-32	19-03-25	Approbation du changement à l'horaire pour l'accueil des futurs élèves du préscolaire le 31 mai
19/18-33	19-03-25	Approbation du financement du voyage à Ottawa pour les élèves de 6 ^e année
19/18-34	19-03-25	Levée de l'assemblée
19/18-35	19-04-15	Adoption de l'ordre du jour
19/18-36	19-04-15	Adoption et suivis au procès-verbal du 25 mars dernier
19/18-37	19-04-15	Adoption de l'horaire allégé pour la journée du 21 juin
19/18-38	19-04-25	Adoption des principes d'encadrement relatifs aux contributions financières exigées par les parents
19/18-39	19-04-25	Adoption du calendrier d'ouverture du service de garde (août 2019)
19/18-40	19-04-25	Adoption de l'amplitude du service de garde
19/18-41	19-04-25	Approbation de la sortie de fin d'année
19/18-42	19-04-25	Levée de l'assemblée
19/18-43	19-05-21	Adoption de l'ordre du jour
19/18-44	19-05-21	Adoption et suivis au procès-verbal du 15 avril dernier
19/18-45	19-05-21	Sondage pour le plan de lutte contre l'intimidation et la violence
19/18-46	19-05-21	Liste de matériel chargé aux parents
19/18-47	19-05-21	Vente de biscuits pour chien
19/18-48	19-05-21	Sorties de fin d'année
19/18-49	19-05-21	Sorties de fin d'année
19/18-50	19-05-21	Sorties de fin d'année
19/18-51	19-05-21	Levée de l'assemblée